



Le développement des entreprises et l'accompagnement de l'élevage

À savoir

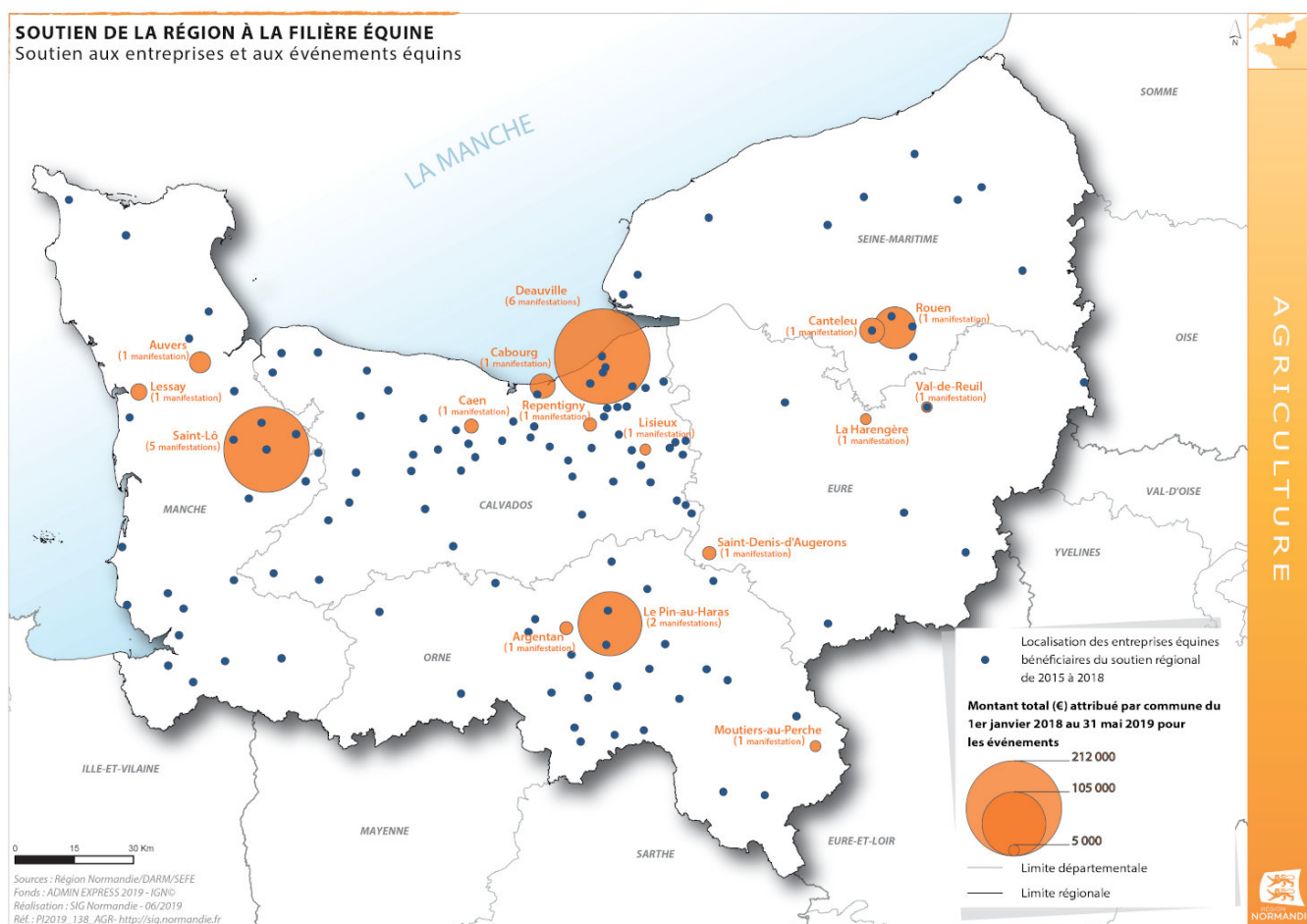
- 117 000 équidés
- 4 670 éleveurs,
- 670 centres équestres,
- 600 entraîneurs,
- 380 cavaliers professionnels,
- 230 maréchaux ferrants,
- 6 700 entreprises et organisation dont 140 industrielles
- 18 000 emplois dans la filière équine en Normandie

Accompagner les entreprises de la filière équine

Les exploitations « équines » sont très nombreuses et développent de multiples activités : élevage, dressage, enseignement de l'équitation, pré-entraînement et entraînement des chevaux...

Elles demeurent cependant le plus souvent des TPE. Afin de soutenir leur développement économique, la Région lance régulièrement des appels à projets destiné à accompagner le financement de leurs investissements (pistes, carrières, manège, boxes, écuries actives..)

Sur la période 2015-2019, 200 dossiers ont bénéficié du soutien régional (le plus souvent cofinancé FEADER), pour un montant global de 3 000 000 €.



Accompagner l'élevage

Le Selle-Français

Afin de soutenir les éleveurs-naisseurs normands et favoriser le renouvellement de la génétique des chevaux Selle Français, la Région Normandie a mis en place une aide en faveur des foals et des chevaux de 4, 5 ou 6 ans issu d'un étalon du Programme Génétique Avenir du Stud-Book Selle Français.

Les Races Patrimoniales

Dans le cadre du plan de préservation des races normandes patrimoniales, la Région Normandie soutient l'élevage des races menacées : Cob normand, Percherons, Ane du Cotentin, et Ane Normand.

Les éleveurs professionnels sont soutenus dans le cadre des Mesures Agri-environnementales « races menacées ».

La Région soutient par ailleurs le projet de [Centre de Valorisation du cheval de trait](#). Celui-ci valorise les chevaux de trait, notamment vers de nouveaux métiers (travail dans les vignes, débardage, collecte de déchets, ramassage scolaire....) et propose à des clients des chevaux attelés, prêts à être utilisés.

La Région a également mis en place le dispositif POPE (Plan Opérationnel Patrimoine Elevage). Celui-ci permet de soutenir les porteurs de projets qui souhaitent acquérir des races patrimoniales (Cob normand, Percherons, Ane du Cotentin et Ane Normand) dans le cadre de la mise en place ou du développement d'une activité économique.

Enfin, la Région a porté la réalisation d'une étude pour définir la meilleure voie de valorisation du lait de jument au regard des marchés potentiel et des coûts liés à une homologation (lait infantile) ou à la mise en place d'une nouvelle allégation (nutritionnelle ou santé).

Cette étude a montré tout le potentiel de valorisation du lait de jument du lait de jument et du lait d'ânesse en tant qu'ingrédient pouvant rentrer dans la composition des préparations pour nourrisson et préparation de suite.

Ceci peut vous intéresser



Développer les races normandes

[Professionnels de la filière équine : guide des aides](#)

[Télécharger la plaquette Politique régionale équine 2023-2027](#)